

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Assez des discours, place aux actes avec des moyens !

Le 8 mars prochain, Force Ouvrière sera au rendez-vous de la journée internationale des droits de la femme. Cette journée est l'occasion de mettre en avant l'action et l'implication de notre organisation pour l'égalité professionnelle, en rappelant ses positions et revendications.

Pour Force Ouvrière la journée des droits de la femme c'est chaque jour, des actions concrètes, pour voir supprimer les inégalités, notamment en matière d'égalité salariale, de déroulement de carrière et de retraite. Notre action pour l'égalité professionnelle se doit d'être ferme. C'est un défi majeur alors que la crise sanitaire et économique frappe durement les salariés.

Le Président de la République a consacré l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes « grande cause nationale » en 2018.

Les ministres successifs de Bercy se sont voulus à la pointe du combat pour l'égalité professionnelle dès 2008. Un plan d'action fut signé par l'ensemble des fédérations représentatives en 2011. Celui de 2015 avait reçu l'approbation de **FO Finances**, même si l'on notait un manque d'implication de certaines directions tant au niveau national que local.

En février 2020, un nouveau plan égalité professionnelle a été présenté aux fédérations. Même si ce plan comporte d'indéniables actions concrètes, comme la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, il n'en demeure pas moins que **FO Finances** a décidé de ne pas le signer, comme une majorité de fédérations.

Les raisons en sont multiples : il a été soumis à la signature en pleine réforme d'une retraites par points, dont les femmes sont les plus pénalisées et, de plus, elles sont les premières victimes des mobilités imposées par les restructurations et la mise en place des lignes directrices de gestion dans les directions de Bercy.

FO Finances dénonce depuis des années l'impact négatif des règles de gestion sur les carrières des femmes, avec en tout premier lieu la mobilité géographique contrainte, notamment pour les promotions de C en B.

Sur l'égalité salariale et l'égalité effective dans les parcours professionnels, pour **FO Finances**, beaucoup reste encore à faire.

Des études menées à Bercy ont démontré les différences de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes recrutés dans une même promotion, sans que le ministère présente des mesures concrètes pour corriger ces inégalités.

Dans notre ministère, ce n'est pas un plan déconnecté de l'actualité sociale et sans moyen budgétaire qui peut rétablir l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'obtention du label égalité, ne peut suffire comme gage d'une politique offensive sur l'égalité professionnelle.

Cette année, l'émancipation économique des femmes et l'égalité professionnelle est le thème retenu par le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme.

Gageons que ce thème ne reste pas qu'un slogan aux portes de Bercy.